

Qu'un budget supplémentaire présenté à la Chambre le lundi 16 décembre 1974 ne soit pas déferé à un comité permanent, mais qu'il soit permis à un ministre de la Couronne de proposer une motion visant à l'adoption de ce budget supplémentaire et que tout bill fondé sur ce budget soit lu pour la 1^{re} fois dès que le budget supplémentaire est présenté; et

Que ce bill puisse franchir toutes les étapes au cours d'une même séance.

M. l'Orateur: Y consent-on?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, puis-je supposer, après le léger ennui que le président du Conseil privé (M. Sharp) et le ministre des Finances (M. Turner) ont eu l'autre jour, que le bill se limitera à la question proposée et qu'aucune disposition étrangère ou inhabituelle n'y figurera?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je veillerai à ce qu'il en soit ainsi.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES RESPONSABLES DES ENTRETIENS POUR L'OBTENTION D'UN CONSENSUS ENTRE DIVERS GROUPES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances qui a la responsabilité des entretiens officiels qui se sont tenus récemment afin d'en arriver à une entente, entretiens qui, d'après le ministre reprendront au début de la nouvelle année. Est-ce le ministre des Finances qui est responsable de ces entretiens, ou est-ce le premier ministre, ou sont-ils si secrets que l'on en a chargé la GRC?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une initiative entièrement gouvernementale, et c'est donc le premier ministre qui en aura la responsabilité. Moi je serai chargé d'un survol général de l'ensemble des aspects économiques. La plupart des entretiens se dérouleront sous la direction des ministres dont relèvent plus particulièrement les questions qui seront abordées.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, la responsabilité semble bien éparpillée, étant donné en particulier que le ministre des Finances ne portera pas le flambeau. A-t-on établi un bureau qui sera chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes qui permettront d'en arriver à une entente? A-t-on créé une structure administrative à cette fin? Et dans l'affirmative, qui en assume la direction?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Oui, monsieur l'Orateur, on a mis sur pied une section spéciale ou un groupe d'étude chargé de coordonner et de dresser le programme de ces entretiens. Je ne sais pas pour l'instant s'il m'appartient d'en décrire la composition, mais je prendrai la requête en considération.

Questions orales

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES GROUPES INTÉRESSÉS AUX ENTRETIENS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire. De toute évidence, ces pourparlers se tiennent dans le plus grand secret, même s'ils ne sont pas sous la direction de la Gendarmerie royale du Canada. Le ministre des Finances pourrait peut-être nous dire avec qui ces entretiens ont lieu, avec quel genre de groupe. Se tiennent-ils avec des particuliers ou avec des groupes représentant les principaux secteurs de l'économie? On a l'impression que M. Morris, le dirigeant du CTC n'a pas été consulté. Où ces réunions ont-elles été tenues et avec qui?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, plusieurs entretiens ont eu lieu avec les dirigeants de plusieurs syndicats importants du pays. Ils représentent une diversité de chefs syndicaux et patronaux. Une fois que l'étape préliminaire sera entamée en janvier, nous pourrons alors communiquer à la Chambre et aux Canadiens la forme de ces entretiens et les noms des participants.

● (1120)

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES PROPOSITIONS FAITES À L'INDUSTRIE POUR L'OBTENTION D'UN CONSENSUS ENTRE DIVERS GROUPES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je voudrais qu'il nous donne un peu plus de précisions concernant les entretiens avec les dirigeants d'industrie. Combien de réunions ont été tenues? Dans ces entretiens préliminaires, le gouvernement a-t-il soumis quelque proposition, ou songe-t-il à le faire, en vue de limiter à l'avenir les hausses de prix à l'accroissement des coûts sans plus?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les paramètres selon lesquels nous allons travailler seront communiqués à la Chambre à l'issue de l'étape préliminaire.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSSIBILITÉ DE DÉGRÈVEMENTS FISCAUX POUR UN RÈGLEMENT DU POUVOIR D'ACHAT DES CONSOMMATEURS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Vu les prévisions répandues de récession au Canada, la baisse du taux désaisonnalisé de ventes au détail ces trois derniers mois et le fait que le ministre lui-même prévoyait, dans son exposé budgétaire du 18 novembre, une hausse des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers de 53.5 p. 100 au cours des deux années se terminant avec la fin de l'année financière 1976, soit presque deux fois la hausse prévue du revenu des particuliers, le ministre nous dirait-il s'il songe à réduire les impôts ou à soulager autrement les contribuables pour redonner aux consommateurs canadiens un plus grand pouvoir d'achat?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le budget du 18 novembre annonçait d'importantes réductions d'impôt. J'aimerais que le député lise l'exposé budgétaire avec soin au lieu de jouer à son petit jeu habituel des statistiques sélectives.